

ATTENTION SI VOUS REGROUPEZ PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS REMPLIR UN QUESTIONNAIRE DISTINCT POUR CHACUN

Données administratives

Nom de l'EHPAD :

N° Finess de l'EHPAD : - Département de l'EHPAD :

Statut : Public Privé Privé à but non lucratif Inconnu

Choix tarifaire de l'EHPAD : Global Partie Inconnu

Rattachement à un établissement de santé : (C'est-à-dire que l'institution partage la même direction qu'un établissement sanitaire).

Oui Non Inconnu

Description des effectifs et de la charge en soins

Nombre de lits de l'EHPAD :

Nombre de lits d'internat complet. Exclure les places en accueil de jour et en séjour temporaire.

Gir moyen pondéré (GMP) :

Renseigner la dernière estimation connue du GIR moyen pondéré de l'EHPAD

Pathos moyen pondéré (PMP) :

Renseigner la dernière estimation connue du PATHOS moyen pondéré de l'EHPAD

Description des ressources humaines et de l'organisation

Présence d'un médecin coordonnateur dans l'EHPAD : Oui Non

Si oui, temps de présence en équivalent temps plein (ETP) du médecin coordonnateur :

Présence d'un(e) infirmier(e) coordinateur (trice) dans l'EHPAD (ou cadre ou référent paramédical) : Oui Non

Accès à une expertise en hygiène : Oui Non Inconnu

Expertise en hygiène : intervention possible d'un professionnel de santé spécialisé en hygiène contractualisée ou au moyen d'une convention (équipe opérationnelle in situ ou inter établissement, équipe mobile d'hygiène ...).

Exclure la possibilité de recours au personnel des CPIas.

Organisation autour de la vaccination antigrippale des professionnels

MESURES ORGANISÉES PAR L'EHPAD POUR LA SAISON HIVERNALE 2018-2019

POUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Mise à disposition gratuite du vaccin pour les professionnels : Oui Non

Organisation de la vaccination au sein de l'EHPAD : Oui Non

Si oui : par quel(s) intervenant(s) : (plusieurs choix possibles)

- le médecin ou l'infirmier(e) coordonnateur(trice)
- un médecin du travail
- un (d')autre(s) personnel(s) de l'EHPAD (hors médecin ou infirmier coordonnateur)
- une équipe mobile de vaccinateurs

POUR LA PROMOTION DE LA VACCINATION ANTIGRIPPALE

Promotion de la vaccination antigrippale des professionnels : Oui Non

Si oui : selon quelles modalités : (plusieurs choix possibles)

- Affiches
- Support vidéo, jeux, serious game
- Séances collectives d'information
- Séances individuelles d'information

Un (des) référent(s) vaccination est (sont) nommé(s) au sein de l'établissement
(ex : médecin ou paramédical susceptible d'apporter des informations fiables sur la vaccination)

autre :

Si oui : avec quels contenus : (plusieurs choix possibles)

Informations sur les vaccins

Informations sur la grippe

Informations sur le bénéfice collectif de la vaccination (cocooning, organisation des soins)

Informations sur le bénéfice individuel de la vaccination (éviter d'avoir la grippe, de la transmettre à sa famille)

autre :

• Existe-t-il un groupe pluridisciplinaire* sur la vaccination dans votre établissement ? Oui Non NSP**

• Le directeur, le médecin coordonnateur ou le cadre infirmier affichent-ils leur implication et soutiennent-ils activement la campagne de vaccination : (ex : diffusion d'une note de direction) Oui Non NSP**

• Existe-t-il au sein de l'établissement des médecins ou des paramédicaux qui exercent un rôle de leader sur la vaccination et sont susceptibles d'influencer favorablement leurs pairs ? Oui Non NSP**

• L'établissement a-t-il analysé les freins organisationnels à la vaccination antigrippale et mis en place un programme d'actions ? Oui Non NSP**

• Autre(s) démarche(s) mis(es) en place dans l'établissement qui mériteraient d'être mentionnées :

Vaccination contre la grippe des professionnels

Sont pris en compte les professionnels salariés en poste fixe dans l'EHPAD (> 3 mois d'activité dans l'EHPAD), quel que soit le contrat de travail (titulaire, attachés, contrats à durée déterminée, contrats à temps complet ou temps partiel...). Sont exclus de l'enquête les étudiants (internes, externes, élèves infirmiers ...) et vacataires présents depuis moins de 3 mois dans l'établissement ainsi que les professionnels libéraux non-salariés de l'établissement.

	Nombre de professionnels en poste fixe dans l'EHPAD (pas d'ETP***)	Nombre de professionnels vaccinés contre la grippe cette saison
PROFESSIONNELS DE SANTÉ		
Médecins	--	--
Infirmier(e)s	--	--
Aides-soignant(e)s	--	--
Autres paramédicaux (le cas échéant)	--	--
AUTRES PROFESSIONNELS		
Hôtelier (ASH et restauration), personnel éducatif, social et d'animation administratif, services généraux et autre type de personnel hors professionnels de santé (****)	--	--

* Groupe réunissant par exemple des médecins, infirmier(e)s, cadres infirmier, médecin du travail, EOH, infectiologues autour des sujets de la vaccination, définit l'organisation de la campagne et des actions à mettre en place pour améliorer la couverture vaccinale.

** NSP : Ne sait pas

*** Ne pas raisonner en ETP mais en nombre de personnes effectives. ETP : Equivalent temps plein.

**** Ne prendre en compte que les personnels en contact avec les résidents.